

# DIALOGUE URBAIN PARIS-MONTRÉAL

Une coopération sur la place de la nature et celle du piéton dans les métropoles densément peuplées



Depuis près de dix ans, les villes de Paris et Montréal coopèrent dans des domaines aussi variés que la culture, notamment à travers l'échange de spectacles et d'artistes, le design, les transports urbains et le développement durable.

Forts de ces échanges, Paris et Montréal mirent en commun leur expérience en 2013 et 2014 dans la conduite des politiques de promotion de la biodiversité en ville et du développement des promenades et sentiers urbains.

## **L'adoption du Plan Biodiversité à Paris comme élément déclencheur de cette coopération**

C'est à l'occasion de l'adoption du Plan biodiversité par la Ville de Paris en 2011 que les premiers contacts avaient été établis entre les deux métropoles dans ce domaine. Celles-ci ont depuis décidé d'approfondir leur coopération afin de partager les bonnes pratiques mises en place dans les deux villes pour assurer une meilleure connectivité des espaces naturels et ceux dédiés aux piétons. En dépit de structures urbaines différentes, Paris et Montréal ont des approches convergentes dans ces domaines et ont toutes deux à gagner de ce dialogue. A l'issue de deux missions d'expertises croisées en 2013 et 2014, les deux villes ont identifié les approches innovantes mises en œuvre dans les projets d'aménagements alliant nature et place du piéton. Les experts des deux villes travaillent ainsi ensemble sur des portions de territoires, intégrant ces priorités dans les espaces centraux des deux métropoles.

**Un concept de nouvelles promenades urbaines à Montréal comme source d'inspiration pour Paris**



Paris souhaite s'inspirer d'un concept montréalais de nouvelles « Promenades urbaines » qui propose une approche apaisée de l'espace public et développe une vision intégrée de la place du végétal et de la marche dans les grands centres urbains. A Montréal, la rue McTavish, à proximité du Consulat général de France, le long du campus de l'université McGill, a été choisie comme terrain d'étude : située au centre-ville, dans une zone dense, cette rue fait partie des projets de promenades urbaines et constitue une liaison à renforcer entre le grand parc du Mont-Royal et le fleuve Saint Laurent.

De son côté, Montréal veut tirer parti du modèle de concertation mis en œuvre dans le cadre du Plan Biodiversité parisien et de la démarche « Paris piéton », ainsi que des expériences en faveur d'un meilleur partage de l'espace public. Plusieurs territoires parisiens ont été identifiés pour cette analyse croisée : le Canal Saint Martin (entre le bassin de la Villette et la rue du Faubourg du Temple), la Place de la République nouvellement aménagée, un territoire autour du Père Lachaise, ainsi que le projet de reconquête des Berges de Seine transformant le paysage urbain sur 2,3 km de la rive gauche du fleuve.

Le Canal St-Martin de jour et les récents aménagements des Berges de Seine :



Cette étude comparative croisée Paris-Montréal bénéficie du soutien du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée.